

rente de celle des « droits communs ». Tout cela en France et, surtout, en Algérie, dans les prisons comme dans les camps d'assignation à résidence, sous le contrôle du Comité International de la Croix-Rouge ? Et M. Chenot osera prétendre qu'il n'y a rien de changé ? Allons donc !
Du moins lui restera-t-il de pouvoir vanter ce nouveau régi-

Cer
Bella
rait
chanc
gagne
figure
encor
lucidi

MANOURY ARRÊTÉ



Il mangeait du poulet...
Son voisin de table en
était (comme par hasard)
un autre...
(Voir p. 3.)

NOUVEAU CRIME DE L'O.A.S. Le secrétaire fédéral de la S.F.I.O. assassiné à Alger

M William Levy, secrétaire de la Fédération départementale S.F.I.O. d'Alger et l'une des personnalités politiques les plus connues de la ville, a été assassiné, de trois balles de revolver, hier soir à 17 heures, en plein cœur du quartier algérois de Bab-el-Oued, à une cinquantaine de mètres de son domicile.

M. Levy, au volant de sa voiture, rentrait chez lui lorsqu'à l'angle de la rue de l'Alma et de la rue Cardinal-Verdier, au moment où ce carrefour, bordé de cafés, s'éclairait et s'animait, une voiture noire passa lentement près de la sienne. D'une portière, un des occupants tira trois coups de feu presque à bout portant. M. Levy, atteint à la tête par les trois projectiles, fut tué et s'écrasa sur son volant.

La voiture des meurtriers, une aronde, accéléra et disparut. Immédiatement, dans tout Alger, des barrages ont été établis pour tenter de retrouver le véhicule, en vain. Bien sûr...

Ses agresseurs ont employé la même méthode utilisée, lors des attentats qui coûtèrent la vie aux commissaires Goldenberg et Pélissier et, dimanche, à M. Lachlach, président du syndicat F.O. des dockers.

Dès que l'agression fut connue dans Alger, on l'imputa, avec les meilleures raisons du monde, à l'O.A.S.

Des détails, des Melnik et des Papon



Le général De Gaulle règne et ne gouverne pas. Qui gouverne ? M. Debré, avec un diable à ses trousses. Le diable c'est l'Algérie, M. Debré sait que ses jours sont comptés. Que le régime soit emporté vers un franquisme appuyé par l'armée et la police, M. Debré sera liquidé par ses anciens alliés qui ne lui pardonneront pas sa trahison. Que le régime passe le cap de la négociation, M. Debré sera l'âne de La Fontaine dans « Les animaux malades de la peste » : le président de la République s'en débarrassera.

M. Debré préside un gouvernement incohérent, partage de complaisants à la guerre, de partisans de la paix et de fonctionnaires honorables qui gardent leur nez sur leurs arbres pour ne pas voir la forêt. Il a, entre autres, deux agents d'exécution qui passent au-dessus de ces têtes indolentes : MM. Melnik et Papon.

M. Melnik, qui parmi les millions de Français connaît son nom ? Il est l'un de ces agents, quand on liquide M. Michalet, ministre de la Justice, un peu trop partisan de la paix, quand on arrête M. Farès, ancien président de l'Assemblée algérienne, hier interlocuteur du général De Gaulle auprès du F.L.N.



FARÈS arrêté. De Gaulle n'est pas là. Frey est introuvable : on raconte qu'il fait du cheval. Melnik et Papon font l'affaire. Quelqu'un s'agit et téléphone à l'Élysée. M. Le Franco, l'ombre du général, s'arrache les cheveux. Le général, prévenu, grogne, encolosse : c'est un détail. Il règle ses comptes à terme et en gros.

De détail en détail M. Debré gagne à la main. Il n'a plus rien à perdre : il prend de l'assurance, il tient tête.

Détail la journée tragique du 17 octobre, détail le régime des sévices, des camps, les cadavres dans la Seine qui conduisent à l'affaire de la grève de la faim, détail la réunion de la Mutualité où 3.000 O.A.S. acclament le général Saïan au nez du général De Gaulle. Et de détail en détail, de Melnik en Papon, la négociation recule.

Que pense le général De Gaulle de tout cela ? Les pieds dans ce désordre et cette boue, il garde son regard sur le ciel de l'Histoire. Il pense que M. Debré est un esprit obtus, que M. Melnik est encombrant, que M. Papon est un personnage gênant, ce M. Papon que ses amis commencent à lâcher en chuchotant « tout de même il a été trop fort ».

De Gaulle le garde. On ne fait pas le détail. Mais, en attendant, après avoir perdu son armée, il perd sa police. Dans la police ses compagnons les plus fidèles sont atterrés, déconcertés : ils ne peuvent plus l'yrrer qu'une bataille en retraite.

SITUATION paradoxale : on s'accorde pour reconnaître que le F.L.N. veut la paix, que De Gaulle veut la paix. Une faible minorité de Français appuyée par une partie de l'armée et une partie de la police, par des politiciens déconsidérés et par 80 sur 500 parlementaires, s'y oppose seule.

Et voilà la grande majorité du peuple français tenue en échec par une minorité factieuse, qui grâce à des complaisances gouvernementales, grâce à des complicités dans les grands corps de l'Etat, détiennent des armes et des moyens.

De Gaulle est là pour trancher : c'est son régime et son métier.

Seul le recours populaire, le sursauf des républicains de tous ceux qui veulent la paix et refusent le fascisme pourront l'y entraîner. Mais les pas en avant — et le jeunesse nous a donné un exemple samedi — ne pourront se faire qu'au-delà des querelles, des préséances et des susceptibilités des partis. Au-delà de celles-ci le peuple aurait à s'unir contre la menace d'un régime de parachutistes et de policiers.

Emmanuel d'ASTIER.



— Non, mais ! C'est qu'ils essaient à notre bedaine et à nos pantoufles et ces va-nu-piecs

Pas de mémoires nazi en France

UNE cérémonie s'est déroulée dimanche à Andilly, près de Toul, où se trouvent des soldats de Hitler tombés en France. Une curieuse, une extraordinaire cérémonie. Les représentants officiels des gouvernements ainsi que, aux termes du communiqué, « des autorités militaires des deux pays ». Les vœux exprimés que ce cimetière soit remis à l'Allemagne pour qu'il y érige un monument.

Où veut-on en venir ? Voulez-vous émouvoir les Français sur les cadavres de leurs anciens bourreaux ? Et nos morts à nous Français, y songe-t-on seulement ? Nos morts dont des milliers et des milliers ont été torturés et assassinés par la soldatesque nazie ? Qu'est-ce que c'est que cette tentative pour faire oublier les monstrueux massacres dont se sentent rendus coupables les SS de Hitler ?

Que les morts allemands de la dernière guerre restent ensevelis où ils sont ou qu'ils soient regroupés dans des cimetières allemands, en Allemagne, nous n'y

voyon
inconv
repose
nous
crimes
pables
nente
leurs
Gaulle
telles
faire
politie
taire
chard
Pas
soll

"Une" du 21 novembre 1961

lin, président de l'Office... de la Seine, a notamment révélé

fond de la casserole à l'ecr...

AU PROCES DES AVOCATS DU F.L.N.

Nouveaux témoignages sur les tortures

(Compte rendu d'audience de Madeleine JACOB)

A VANT même d'aborder les derniers témoignages entendus, on ne peut résister à l'impérative nécessité de placer en tête de ce compte rendu d'audience la pièce en somme capitale de la journée : le réquisitoire.

A quel servent les débats ? A éclairer le tribunal. Nul ne le conteste. C'est fait pour ça. Mais il n'est pas interdit au ministère public de considérer que tout ce qui se dit au cours de ces débats est également à son intention. Il représente le pouvoir qui ne saurait rester sourd aux arguments qui sont présentés tant par les prévenus que par leur défenseurs et les témoins, avocats eux aussi.

Or, à écouter les réquisitions du substitut Dussert, on était tenté de croire qu'il n'avait pas tenu compte de ce qui, en sa présence, s'était déroulé depuis tantôt deux semaines. S'il avait requis le premier jour, il n'eût pas dit autre chose.

Les honoraires des avocats sur quoi les prévenus se sont expliqués à l'abri du secret professionnel ? Les honoraires des avocats considérés par le ministère public comme la preuve d'une collusion entre les avocats et les dirigeants du F.L.N., eh bien, c'était comme si rien de ce qui fut dit tant par les intéressés que par leurs avocats et par ceux de leurs confrères qui vinrent témoigner n'était parvenu à ses oreilles. La première syllabe du nom de ces prévenus sur un carnet d'un militant F.L.N. avec quelquefois un chiffre en vis-à-vis, preuve de la collusion.

« Mais ce sont nos clients qui nous payaient », n'ont-ils cessé de dire.

Il n'importe. Le ministère public s'en tint à son réquisitoire définitif.

Le faux document hollandais ? Le mot « faux » sonne désagréablement à ses oreilles. Il le ré- fute :

— Des faux ? On insinue que ces faux proviendraient de la D.S.T. ? Croyez-vous que les fonctionnaires de la D.S.T. se soient amusés à fabriquer des faux pour compromettre des avocats ?

On en demeure bouche bée.

Et le ministère public de poursuivre son discours : « Pour compromettre des avocats et déranger leurs collègues policiers d'Amsterdam, des magistrats du parquet de cette ville qui auraient prêté leur concours à une manœuvre consistant à transmettre des documents sachant qu'ils étaient faux, aux autorités françaises. Pensez-vous que je m'abaisserais devant vous à faire face à des documents faux, à vous demander de prononcer une condamnation sur des documents qui sont faux. Je pense que ces documents sont authentiques. Ils contiennent des renseignements qui nous étaient déjà connus par le premier dossier. Je pense que le tribunal retiendra de ce document qu'il est authentique et émane du F.L.N. »

Et allez donc.

Après avoir évoqué le passage

par Mes Oussedik et Ben Abdallah de la frontière belge où l'on peut considérer que le premier perdit son sang-froid, mais sur qui la sévérité du substitut ne connaît pas de trêve, il demanda au tribunal de prononcer des peines d'emprisonnement : « Il vous appartient de démanteler ce réseau du F.L.N. que vous avez devant vous... »

Et laissons là le réquisitoire. Revenons aux témoignages des dernières heures.

Un médecin parle

LE DOCTEUR MORIN, de Saint-Denis, vient déclarer. « A la suite des événements du 17 octobre, j'ai examiné de jeunes Algériens. Très rapidement, j'évoquai cinq cas. Je traitai les noms pour des raisons de sécurité. Le premier cas me fut amené trois jours après la manifestation par plusieurs camarades, chez moi. Il s'est effondré sur mon bureau, donnant des signes de choc avec anémie extrêmement importante, hématomés sur tout le corps et, à la base occipitale, blessure d'un centimètre de profondeur qui avait énormément saigné sans qu'aucun soin ait été donné. Il n'avait plus ni argent ni papier ni montre. Il offrait des signes très nets de dépression. Il a refusé de se faire hospitaliser parce qu'il avait peur que son nom soit relevé. »

Le deuxième cas vint, chez moi, trois jours après la manifestation. Il était marqué avec fracture et enfoncement de trois côtes et très choqué. Il s'agissait d'un homme de 40 ans, entré dans Paris en 1944 à la tête de la division Leclerc. Le troisième cas était un homme qui avait été étranglé. Il avait été pris par des policiers. Il portait un sillon très marqué au cou dû à une cordelette. Hématomes sur le corps. Rupture de la rate. Il dut être gardé en observation. Le quatrième cas est un mort tué à la sortie du métro. La famille a reçu, deux jours plus tard, un avis qu'il s'était évadé, qu'on avait tiré sur lui. Je l'ai vu avec le docteur Klotz. Ecchymoses multiples de la région cervicale, blessé à l'abdomen, pas par balles, et une blessure dans les parties sexuelles qui n'était pas compatible avec la thèse de l'évasion. Je pense que ces faits ne sont pas isolés. Je dois dire qu'ils se sont produits non pas par dizaines mais par centaines. Je me fais l'interprète des médecins qui accomplissaient avec moi leur mission. Il s'agit de faits qui nous rappellent ceux que nous avons connus pendant la guerre. Je suis un ancien interné évadé. En dehors de tout esprit partisan, j'ai été très impressionné et un peu honteux de ce qui s'était passé. »

M. DUMAS. — Depuis qu'il est question que vous veniez témoigner

LE DR MORIN. — Oui. De l'OAS ; trois lettres.

LE PRESIDENT. — Monsieur le substitut...

LE SUBSTITUT. — Soyez sans crainte, je le signale.

M^e Stibbe parle de la défense politique

M^e Pierre Stibbe qui, depuis plus de dix ans, a défendu des centaines d'Algériens, après avoir, en 1947, défendu les parlementaires malgaches, parlera avec compétence et émotion de la défense politique telle qu'il la conçoit : « J'ai donc assumé dès avant la guerre d'Algérie la défense de très nombreux nationalistes algériens. Je l'ai toujours fait à la demande de chacun des inculpés qui, détenus, m'écrivaient de la prison. Pour ma part, j'ai toujours eu à cœur que la défense politique ne soit pas une source de revenu. Il m'est arrivé, étant occupé, de demander à des confrères de me substituer. Ils l'ont fait dans les mêmes conditions que moi. »

Et M^e Stibbe insistera sur l'invariabilité des dénonciations contenues dans le document hollandais.

Nous entendrons un avocat de Grenoble, M^e Yves Mathieu, qui, lu aussi, citera des cas dont il s'occupe qui plaident en Algérie. « Je suis, antiraciste depuis toujours, dit-il après avoir eu des opinions politiques d'extrême droite, d'Action française. » pendant l'occupation allemande. » Antiraciste aujourd'hui ce transfuge de l'Action française » revient de loin.

M^e André Bessou, du barreau de Lyon, M^e Campuropoulos, de Grenoble, ont eux aussi dénoncé, comme leurs confrères, l'arbitraire, les sévices. Le barreau de Lyon n'a pas permis que M^e Bessou fut inquiété. Heureux barreau. Enfin, M^e Gautherat, qui bénéficia d'un non-lieu dans l'affaire soumise aujourd'hui au tribunal, explique qu'il doit cela à l'intervention sans doute de M. Germaine Thillon auprès de M. Michelet. Quant à ses honoraires, il en reçut comme il est indiqué sur un carnet sali.

M^e GAUTHERAT. — Je défendais le chef FLN de la région d'Alger. C'est mon client qui m'a payé. J'ai eu de la chance, avouez.

Toute l'ironie est dans cet « avouez ». Aujourd'hui, plaidoiries et, peut-être, fin du procès.

★
C'est avec beaucoup d'émotion et de gratitude que je tiens à remercier tous les amis connus et inconnus qui m'ont témoigné leur sympathie à l'occasion de l'attentat au théâtre perpétré contre l'immeuble que j'habite.

LE 9 DE

Le marquage des chaussures

Le secrétaire merce intérieur. « L'arrêté par 9 novembre 1961 tion des taux brutte et les r cité applicables de la chaussure cants et les com leurs disposition pour l'application. Compte tenu c nécessaire, c'est ment que le r maximum devien cette date, les seront rappelés et, aux consom niers devront a prix maximum bien entendu maximum ne de être dépassé »

Sei



s. l'auto-
nts pour
ais allant
ue
es policiers
ous les jeu-
s de 21 ans
samedi aux
jeunes gens
que pendant
ront plus se
on de leurs
r, s'ils veu-
elgique, une
onale et une
e de France
missariat du
ide du père,
eur, à moins,
une de ces
es accompa-
T UNE
les
DIS
rsait l'allée de
arie Romano,
ous-Bois, a été
Blessée à la
portée à l'hô-
BOIS
route, Mme
demeurant à
été renversée
été admise à
oter, entré en
fourgonnette.
t, demeurant à
nis à l'hôpital
Georges.
fontesson, Mme
demeurant au
se par une auto
id, le cycliste
rant à Bezons,
e auto. Il a été
al d'Argenteuil
gro, un cyclo-
Nicodème, de-
a été violém-
ne auto. Il est
illes.
0, la voiture de
ne, 57 ans, de-
Docteur-Ogé,
mourte par une
Département-
re de M. Ley-
le fossé et s'est
s champs.
accident ne s'est
passagère, Mlle
ans, ont été
un motocycliste.
27 ans, macqon.
Mars, à Etampes,
onnué, a percuté
blessé, il a été
ital.

grève de la faim, dans un état extrêmement grave. Le médecin a ordonné une perfusion que M. Bitat a refusé.

2. M. Boudaf, également militant du G.P.R.A. et détenu à Fresnes, poursuit la grève de la faim, malgré l'intervention de son médecin traitant et malgré le fait qu'il n'a qu'un seul poumon, à la suite d'une opération.

3. Il est faux d'affirmer que les grévistes qui ont dû être hospitalisés aient cessé la grève de la faim. Tous, au contraire, persistent.

4. Les malades qui, avant le début de la grève, étaient déjà hospitalisés à Fresnes et les pul-

octobre 1958. Il avait fait la grève de la faim pendant 25 jours et les 4 autres ministres du G.P.R.A. détenus s'étaient solidarisés avec lui.

Signaux par ailleurs que, selon les termes d'une dépêche officielle, le garde des Sceaux, ministre de la Justice, a constitué une commission médicale chargée de suivre l'état de santé de M. Ben Baha et des deux autres hospitalisés de Garches. Cette commission est composée de M. le Professeur de Vernejoul, président du Conseil national de l'Ordre des médecins, et de MM. les Professeurs René Moreau, de Gandart d'Albaines, Alayouanne, Faury et Hamburger et Melliez.

Le gouvernement tunisien solidaire des ministres et des détenus algériens grévistes de la faim

Tandis que l'Assemblée nationale tunisienne adoptait mardi une motion concernant la grève de la faim des Algériens détenus en France, motion qui « réaffirme l'appui du peuple tunisien au peuple algérien frère, dans cette étape décisive de la lutte, et affirme l'attitude des frères algériens détenus » et exprime son indignation devant l'abandon du gouvernement français à ignorer l'aggravation de l'état sanitaire des détenus », le gouvernement tunisien a publié une déclaration disant notamment :

« Profondément alarmé par la détérioration de l'état de santé des ministres du G.P.R.A. ainsi que des autres détenus algériens qui font la grève de la faim pour protester contre la politique de répression suivie à l'encontre des militants algériens, le gouvernement tunisien déclare qu'une telle politique répressive ne peut que compromettre les chances d'un règlement honorable du conflit algérien, retardant ainsi l'heure de la paix, comme elle ne peut

que compromettre les possibilités de détente entre la France et le Maghreb arabe, étroitement solidaires du mouvement et du peuple algériens dans leur lutte pour l'indépendance. Le gouvernement tunisien exprime son entière sympathie aux militants algériens en France, et à leur tête les ministres du G.P.R.A., dans leur éprouvée actuelle. »

La publication de la déclaration du gouvernement tunisien avait été précédée par une délibération du G.P.R.A., sous la présidence de M. Ben Khedda, et, à l'issue de cette réunion, par une rencontre du ministre des Affaires étrangères de ce gouvernement, M. Saad Dahleb, avec son homologue tunisien, M. Sadok Mokaddem. Après l'entretien, M. Dahleb a fait à l'agence T.A.P. la déclaration suivante :

« Le Dr Sadok Mokaddem vient de me faire part de l'appui du gouvernement tunisien à la grève poursuivie par les détenus algériens en France depuis quinze jours.

L'O.N.U. examine de toute urgence la situation des grévistes de la faim algériens

L'Assemblée générale de l'ONU décide d'examiner, sans délai la situation des prisonniers algériens en France qui font la grève de la faim.

Cette décision fait suite à une initiative de 34 pays d'Afrique et d'Asie (Afghanistan, Birmanie, Congo-Brazzaville, Congo-Léopoldville, Chypre, Dahomey, Ethiopie, Fédération de Malaisie, Ghana, Guinée, Inde, Indonésie, Irak, Jordanie, Liban, Libéria, Libye, Mali, Mauritanie, Maroc, Népal, Niger, Nigeria, Pakistan, Arabie Saoudite, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Syrie, Tunisie, République Arabe Unie, Haïti, Viet Nam, Yémen) qui ont soumis à l'Assemblée un projet de résolution demandant à la France de « redresser les griefs légitimes » de 18.000 détenus musulmans al-

gériens pour faire cesser la grève de la faim qu'ils observent depuis quatorze jours.

Les auteurs du projet y expriment leur profonde inquiétude en ce qui concerne les répercussions de la grève de la faim sur les tentatives de mettre fin à la guerre d'Algérie, et évoque la résolution votée par l'Assemblée générale en décembre dernier, demandant qu'il soit mis fin aux opérations militaires et aux mesures répressives contre les nationaux algériens.

Après une passe d'armes entre le délégué du Pakistan, qui présentait la résolution, et le délégué du gouvernement français, M. Bérand, la délégation française a quitté la salle de l'Assemblée générale où la question d'Algérie était en discussion.

Nouveaux transferts de grévistes dans les hôpitaux

- A Nice, une trentaine de musulmans algériens détenus à la maison d'arrêt ont été transférés au centre médical de la ville.
- Des professeurs du lycée Marcelin-Berthelot à Saint-Maur ont adressé une lettre au président de la République dans laquelle ils demandent le statut politique intégral pour les détenus algériens.
- Le Comité pour la paix avec l'Algérie du lycée Condorcet se déclare solidaire des militants algériens détenus en France qui poursuivent la grève de la faim. Il exige que satisfaction immédiate soit donnée à leurs justes revendications.
- Le Bureau national du Mou-

vement de la paix a publié une déclaration disant notamment :

« Après les dramatiques événements du 17 octobre, l'attitude du gouvernement français devant la grève de la faim des ministres du G.P.R.A. et des milliers de détenus algériens, a créé de nouveaux obstacles à la reprise des négociations avec le G.P.R.A. »

« L'émotion soulevée dans le monde montre les graves conséquences internationales qu'entraîne cette attitude. »

« Que tous les jours qui viennent, le mouvement de solidarité s'amplifie dans tout le pays ! Que les délégations se multiplient au ministère de la Justice, aux préfectures ! Que des manifestations de solidarité se déroulent devant les prisons et les autres lieux de détention. »

Le Parisien MENT DE LIBÉRÉ MENT

Non-voies montré l'autre jour comment le quotidien de l'O.A.S., Le Parisien libéré, paraissait le dimanche par omission le jour de l'assemblée du commissaire Joubert, à Alger, pas un mot ni dans les titres, ni dans le compte rendu n'indiquant qui étaient les assesseurs.

Mais il est mieux, mardi, l'O.A.S. diffusant à Alger un tract dans lequel elle revendiquait clairement non seulement le meurtre du commissaire

Joubert, mais aussi ceux du commissaire Pélissier et des docteurs Cohen et Mathien, « passés par les armes après jugement et condamnation ».

Tous les journaux d'hier matin faisaient état de tract. Tous, sauf Le Parisien libéré, qui se sont quand même sentés aux « entoursures ». A Alger, l'O.A.S. tue et revendique ses crimes. A Paris, le quotidien de l'O.A.S. n'ose pas. Il se tait.

Qu'en pensent ses lecteurs ?

A SAINTES

Un millier de personnes ont manifesté contre le fascisme

A Saintes vient d'avoir lieu une importante manifestation contre le fascisme : un millier de personnes ont défilé dans les rues principales de la ville, avec des pancartes et des banderoles réclamant la paix en Algérie, l'arrêtation et la condamnation des fascistes de l'O.A.S.

Un meeting s'est tenu à la Bourse du Travail où les représentants des différentes organisations antiescandales ont tenu une séance au comité de vigilance antiescandale (C.G.T., P.S.U., C.F.T.C., B.N.I. et Parti communiste) ont pris la parole pour dénoncer la manœuvre dont les fascistes bénéficient de la part du pouvoir.

A Evreux, un meeting aura lieu demain soir à 21 heures, salle de l'Amphithéâtre pour la négociation de la paix en Algérie et contre le péril fasciste ; il est organisé par les sections du Parti communiste et du P.S.U., les unions locales C.G.T. et C.F.T.C. Ces quatre organisations ont décidé « de se grouper en un comité antifasciste qui est ouvert à toutes les organisations et à tous les mouvements décidés à lutter contre les dangers venant des groupes fascistes. Ils vont faire pour alerter et mobiliser l'opinion populaire sur le plan local ; de demander aux organisations départementales et nationales d'intensifier leurs efforts pour organiser rapidement et sans exclusive un rassemblement autour d'un programme commun... »

A Gentilly, où Mme Edeline, conseiller général de la Seine (communiste) a reçu des menaces de mort de l'O.A.S., de nombreuses actions ont eu lieu : les ouvriers communistes de Gentilly et ceux d'Arcueil (ensemble) ont débrayé pendant une heure ; le syndicat C.F.

T.C. des communaux a adressé au Président de la République une motion de protestation contre les menaces des fascistes.

SAMEDI, A 17 HEURES AU CARREFOUR DE L'ODEON

Les jeunes manifestent pour la paix en Algérie et contre le fascisme

C'est samedi 18, à 17 heures, que se déroulera, au carrefour de l'Odéon, la manifestation des jeunes pour la paix en Algérie, contre le fascisme, la répression envers les travailleurs algériens. Cette manifestation, rappelons-le, est organisée par une douzaine de mouvements de jeunes, dont les étudiants communistes, les étudiants du P.S.U., les étudiants d'outre-mer, les Jeunes communistes de la Seine et de la Seine-et-Oise, avec le soutien de l'Union départementale C.G.T. de la Seine et des fédérations P.S.U. de la Seine et de la Seine-et-Oise.

De nombreux appels ont déjà été lancés par les organisations de jeunes pour que cette manifestation ait une grande ampleur. Hier soir, la Commission régionale de la jeunesse de la Fédération C.G.T. des Télécommunications a demandé à tous ses militants d'y participer.

Hier soir devait avoir lieu un meeting antifasciste avec des responsables locaux du P.C., du S.N.I., du P.S.U. et de la C.G.T.

Dénonciation des violences policières du 17 octobre

Le Conseil général de la Seine, dont c'était hier la première réunion de la session budgétaire, avait inscrit à son ordre du jour un certain nombre de problèmes qui firent déjà l'objet de débats au Conseil municipal de Paris, lundi dernier : désignation de deux représentants du Conseil général au sein du Conseil d'administration du district de la région parisienne — Coutrot (socialiste) et Bossus (communiste) ont été élus à la majorité absolue dès le premier tour de scrutin — ; « questions d'urgence » sur l'activité et le comportement de la police lors des manifestations algériennes du 17 octobre et attitude de ces mêmes autorités officielles face aux attentats de l'O.A.S.

Malgré l'opposition de M. Papon, qui n'a la compétence de l'Assemblée départementale au sujet de la police, cette question fut inscrite à l'ordre du jour. Avant d'aborder ces sujets qui, quoiqu'ils soient, les élus de la Seine adoptèrent un vœu demandant l'arrêt des expulsions de locataires durant l'hiver et discutèrent de l'attribution des H.L.M. dans le département.

On sait que le gouvernement a préparé un décret non encore publié, prévoyant de retirer aux offices municipaux le droit de procéder à l'attribution des logements qu'ils édifient. Mardi, l'Union des maires de la Seine avait déjà élevé une vigoureuse protestation contre cette mesure (voir « Libération » daté du 18 novembre).

On évoqua aussi des scandales dont des sociétés immobilières, aidées financièrement par l'Etat, ont fait l'objet. Il faut bien reconnaître que, vis-à-vis de ces sociétés, l'attitude du gouvernement est pour le moins compréhensible... On ne saurait en dire autant à propos des Offices H.L.M. En fait, s'il y a un scandale, c'est bien celui de l'insuffisance des crédits alloués aux Offices H.L.M., car, avant « d'attribuer », faudrait-il encore construire !

A la reprise des travaux, tard dans la soirée, c'est le licenciement de six cents ouvriers de

l'usine Sud-Aviation de La Courneuve qui a requis l'attention de l'Assemblée. Les porte-parole des groupes communiste et socialiste se sont élevés contre ce qu'ils considèrent comme une « politique de liquidation » de la grande entreprise d'aviation. Le conseil général a finalement émis le vœu « qu'aucun licenciement ne soit effectué ».

On passa ensuite à la discussion des événements des 17 et 18 octobre : brutalités policières, violences, disparitions d'Algériens, réclame, coups de feu, exactions de toutes sortes furent évoqués par M. Raymond Barbet, au nom du groupe communiste. L'orateur évoqua les rafles policières au bidonville de Nanterre. C'est un effrayant tableau qu'il brosa en s'appuyant sur des exemples précis, irréfutables. A droite, on n'était pas très fier...

Lorsque M. Barbet donna lecture d'un document du syndicat C.F.T.C. dénonçant ces exactions, on entendit M. Dides protester et M. Guyot (U.N.R.) affirmer que la C.F.T.C. « était pourrie ». Mais de partout s'élevèrent des protestations.

Enfin M. Barbet réclama l'appui de la police dont certains éléments se sont fait la main dans la guerre coloniale.

M. Dides beaucoup moins satisfait qu'au conseil municipal proposa l'adoption d'une très courte motion qui fait confiance à la police et lui demande de poursuivre sa mission.

Finalement le vœu de M. Raymond Barbet n'obtint que 62 voix, alors que la majorité absolue requise est de 70 ; le groupe socialiste s'est abstenu car il avait de son côté proposé un texte différent.

Le BUD
« Baiss
prix de
ble », d
Le Sém
taille nom
mière par
set 1962
cettes. Par
concernant
vaines, r
la cession
l'article 18
taxe comp
venu des
repossée
au Palais
Ce n'est
votre pou
qu'en pas
nement
donna la
ne manq
L'article
prévisions
4 milliard
1962, sur
de suite
pour être
aux produ
« Ce font
1960, un
Il est all
3 fr. 60 l
noté que
mément
nière, on
ment bais
de 1 fr. 2
de 1 fr.
de r.
environ).
« Pas qu
card d'Es
aux Finan
« L'écon
porter des
charges.
lourdes, d
d'un cert
patriotes
monograph
Le ruy
get au Sé
satisfait
aux nom
L'Etat do
le déficit
auxquels
« Intérêt
s'pose le T
lards de c
communis

114
Pour
rable,
ses ye
du sai
A lui s
naient
les tra
la cha
but ali
A c
alent
subite
étaient
au plu
Travail
indubi
dépén
plutôt
lorsqu
prodig
annet
ses ge
de la
trois a
de pa
nis de
disait
et dor
étaient
l'été r
Aval
Cicero
ple d
o autr
repon
le lit.
Et
qu'il r
la mé
fit pa
peu p
« Q
l'quest
Cicero
homme
qui le

LE TEMPS QU'IL FERA

EN FRANCE. — Le temps deviendra ou sera nuageux du Languedoc aux Pyrénées et du littoral atlantique où le vent se renforcera en s'orientant au secteur Sud-Est, balayant ainsi les brouillards matinaux sur ces régions.

REGION PARISIENNE. — Froid et brumeux en début de journée. Vent d'Est modéré. Températures inchangées ou en légère baisse.

N° 5356

★

324

JOUR

de 1961

★

NF : 0,25

Libération

LE QUOTIDIEN REPUBLICAIN DE PARIS

LUNDI

20

NOVEMBRE

1961

L'ex-commissaire
Dides : "Je ne vois
pas le rapport..."

DIX-HUITIEME ANNEE ★ « LIBERATION » REDACTION, ADMINISTRATION, 5, RUE, DU FAUBOURG-ROISSONNIERE, PARIS (9^e) ★ TELEPHONE PROVENCE 66-94 ET LA SUITE ★ CHEQUES POSTAUX PARIS 62.18.35

Riposte éclatante aux fascistes de l'O.A.S. et à la répression policière

LES JEUNES ONT DONNÉ L'EXEMPLE

Seul l'ex-commissaire DIDES a été jusqu'à présent arrêté tandis que le gouvernement ménage les autres participants du meeting de la Mutualité

Il n'était pas possible que demeure sans riposte la provocation que constituait le meeting O.A.S. tenu jeudi soir à la Mutualité, avec l'autorisation du gouvernement.

La riposte est venue, samedi. Malgré les interdictions du préfet Papon, malgré ses tentatives d'intimidation, malgré la mobilisation de sa police, plus de 15.000 jeunes, étudiants et ouvriers, garçons et filles, ont manifesté sur les grands boulevards et au quartier Latin pour

la paix en Algérie, contre le racisme et la répression, pour que soient mis hors d'état de nuire les assassins de l'O.A.S.

Ce qui frappait dans cet immense cortège, c'était l'union, la détermination de ces jeunes, qui, répondant à l'appel commun de leurs organisations, avançaient au coude-à-coude, sous les banderoles déployées, dans un ordre parfait, qui ne fut troublé que là où la police intervint avec sa brutalité habituelle.

C'est cette union, cette détermination, qui ont assuré le succès de la manifestation. C'est dans cette voie qu'il faut continuer. C'est ainsi qu'on dressera le seul barrage efficace contre le fascisme menaçant.

NOUS disions samedi qu'il ne fallait pas, pour enlever cette menace, compter sur le pouvoir gaulliste. Ce n'est pas l'arrestation de l'ex-commissaire Dides qui nous fera changer d'avis, devant l'émotion provoquée par le scandaleux meeting de la Mutualité, le gou-



Le Goncourt aujourd'hui à Jean Cau ?

Le prix Goncourt, décerné depuis deux ans, le 20 novembre et non plus le premier lundi de décembre (pour devancer ces dames du Fémina) sera donc annoncé aujourd'hui, à midi, au restaurant Drouant, place Gijon.

Jean Cau pour La Pitié de Dieu fait toujours figure de favori, suivi de Christiane Rochefort Les Petits enfants du siècle, Roger Bordier Les Blés, J.-P. Chabrol Les Fous de Dieu et Michel Mohr La Prison maritime.

Pour le Renaudot, décerné à la même heure, au même endroit, Georges Huis, qui faisait figure de favori pour La Grotte, semble devoir être sérieusement remonté par Michel Servin, auteur de Deo gratias.

L'attentat manqué contre De Gaulle

Henri Maunoury a été arrêté à Chaumont

Samedi soir, la gendarmerie de Longreuil (Haute-Marne) effectuait un contrôle dans un hôtel de la localité et appréhendait un individu muni de fausses pièces d'identité. Il s'agissait de Henri Maunoury, l'un des auteurs de l'attentat manqué contre le général De Gaulle, le 8 septembre dernier, à Pont-sur-Seine.

Agent d'assurance, habitant Sèvres, dans la banlieue parisienne, Maunoury était recherché par les policiers depuis septembre dernier. Il a été inculpé par le juge d'instruction de Chaumont, devant lequel il a été amené hier matin. S'il ne se trouvait pas sur les lieux au moment de l'attentat, il n'a été établi qu'il en était le grand-organisateur.

En vitrine...

UN CONSEILLER MUNICIPAL s'est étonné auprès du préfet de la Seine. Il parait que la façade des Tuileries, rue de Rivoli, a été décorée le 11 novembre, de drapeaux tricolores dont le Bleu était nettement plus clair qu'il n'est coutume.